



CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE LA SOCIETE BORDEAUX VTC ACADEMY

ARTICLE 1 - Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve à l'ensemble des prestations conclues entre la société **Bordeaux VTC Academy** et les futurs candidats, désirant acquérir les formations proposées par ladite société qui sont les suivantes :

- Formation préparant à l'obtention de la carte de chauffeur VTC. Formation complète entièrement en présentielle (théorie + pratique) : 1599€
- Formation pratique : 850€
- Renouvellement de la carte de chauffeur VTC (formation continue obligatoire de 15 heures à faire en centre de formation) : 250€ (financement personnel)

Les caractéristiques principales des formations proposées et notamment les spécifications, illustrations et indications, sont présentées sur le site internet de la société ce dont le client est tenu de prendre connaissance avant d'entrer en formation.

Le choix de la formation et de la prestation sont de la seule responsabilité du candidat

Les offres de formation et de prestations sont acceptées dans la limite de places disponibles en centre de formation.

Ces CGV sont accessibles à tout moment sur le site internet de la société et prévaudront sur toute autre document.

Le candidat déclare avoir pris connaissance des présentes CGV et les avoir acceptées en cochant la case prévue à cet effet avant l'acceptation de la formation ou de la prestation.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique de la société Bordeaux VTC Academy constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Les coordonnées du Vendeur sont les suivantes :

Bordeaux VTC Academy, SAS

Capital social de 400 euros

Immatriculé au RCS de Bordeaux, sous le numéro 88508876500023

11 rue de la résidence Rochemond, 33130 Bègles

Email : bordeaux_vtc_academy@hotmail.com

Téléphone : 0698681498

Numéro de TVA Intracommunautaire FR44885088765

ARTICLE 2 - Prix

Les formations et prestations sont fournies aux tarifs en vigueur figurant sur le site internet de la société, lors du choix de l'enregistrement de la prestation ou de la formation par le candidat.

Les prix sont exprimés en Euros, HT (lorsque la prestation ou la formation est financée par la caisse des dépôts) et TTC.

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité mais la société se réserve le droit, hors période de validité, d'en modifier les prix à tout moment.

Le paiement demandé au candidat correspond au montant total de la prestation ou de la formation, hors frais d'inscriptions à l'examen auprès de la chambre des métiers et de l'artisanat.

Une facture est établie par la société et remise au candidat lors de la validation de la prestation ou de la formation validée.

Certaines prestations peuvent faire l'objet d'un devis préalablement accepté. Les devis établis par la société sont valables pour une durée d'un mois après leur établissement.

ARTICLE 3 – Choix formation ou prestation

Il appartient au candidat de sélectionner sur la prestation ou la formation qu'il désire effectuer, selon les modalités suivantes :

Le futur candidat choisit sa prestation parmi les formations proposées, prestation qu'il pourra supprimer ou modifier avant de valider sa prestation et d'accepter les présentes conditions générales de vente.

Il transmettra ensuite ses coordonnées au responsable pédagogique de la formation qui se chargera de créer son dossier d'inscription et de valider une deuxième fois son inscription qui sera considérée comme définitive et exigera paiement de la prestation de la part du client selon les modalités prévues.

Les offres de prestations ou formations proposées sont valables tant qu'elles sont visibles sur le site, dans la limite des places disponibles en centre de formation.

La vente ne sera considérée comme valide qu'après paiement intégral du prix. Il appartient au candidat de vérifier l'exactitude de la commande et de signaler immédiatement toute erreur.

Toute commande passée sur le site internet de la société constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre la société et le candidat.

La société se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un candidat avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

ARTICLE 3 Bis - Espace client - Compte

Afin de passer commande, le candidat est invité à créer un compte (espace personnel).

Pour ce faire, il doit s'inscrire en remplissant le formulaire qui lui sera proposé au moment de sa commande et s'engage à fournir des informations sincères et exactes concernant son état civil et ses coordonnées, notamment son adresse email.

Le candidat est responsable de la mise à jour des informations fournies. Il lui est précisé qu'il peut les modifier en se connectant à son compte.

Pour accéder à son espace personnel et aux historiques de commande, le candidat devra s'identifier à l'aide de son nom d'utilisateur et de son mot de passe qui lui seront communiqués après son inscription et qui sont strictement personnels. A ce titre, le candidat s'en interdit toute divulgation.

Dans le cas contraire, il restera seul responsable de l'usage qui en sera fait.

Le Client pourra également solliciter sa désinscription en se rendant à la page dédiée sur son espace personnel ou envoyant un email à : bordeaux_vtc_academy@hotmail.com. Celle-ci sera effective dans un délai raisonnable.

En cas de non respect des conditions générales de vente et/ou d'utilisation, la société aura la possibilité de suspendre voire de fermer le compte d'un client après mise en demeure adressée par voie électronique et restée sans effet.

Toute suppression de compte, quel qu'en soit le motif, engendre la suppression pure et simple de toutes informations personnelles du candidat.

Tout événement dû à un cas de force majeure ayant pour conséquence un dysfonctionnement du site ou serveur et sous réserve de toute interruption ou modification en cas de maintenance, n'engage pas la responsabilité de la société.

La création du compte entraîne l'acceptation des présentes conditions générales de vente.

ARTICLE 4 - Conditions de paiement

Le prix est payé par voie de paiement sécurisé, selon les modalités suivantes :

- paiement par carte bancaire
- ou paiement par virement bancaire sur le compte bancaire du Vendeur (dont les coordonnées sont communiquées au Client lors de la passation de la commande)

Le prix est payable en totalité et en un seul versement dans un délai de 30 jours à compter de la livraison, telle que définie à l'article « Livraisons » et comme précisé sur la facture adressée au Client.

Toutefois, le client pourra, lorsque cette possibilité est indiquée sur le site internet payer selon les conditions et l'échéancier suivants :

En 3 ou 4 versements égaux, tous les 10 de mois.

Dans ce cas, en cas de retard de paiement et de versement des sommes dues par le candidat au-delà des délais ci-dessus fixés, et après la date de paiement figurant sur la facture adressée à celui-ci, des

pénalités de retard calculées au taux légal applicable au montant TTC du prix d'acquisition figurant sur ladite facture, seront acquises automatiquement et de plein droit au Vendeur, sans formalité aucune ni mise en demeure préalable.

Le retard de paiement entraînera l'exigibilité immédiate de l'intégralité des sommes dues par le candidat, sans préjudice de toute autre action que la société serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du candidat.

En outre, la société se réserve le droit, en cas de non respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler les prestations ou les formations en cours effectuées par le candidat.

Les données de paiement sont échangées en mode crypté grâce au protocole défini par le prestataire de paiement agréé intervenant pour les transactions bancaires réalisée sur le site de la société.

Les paiements effectués par le candidat ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif par la société des sommes dues.

La société ne sera pas tenue de procéder à la délivrance des prestations ou formations commandés par le candidat si celui-ci ne lui en paye pas le prix en totalité dans les conditions ci-dessus indiquées.

ARTICLE 5 - Prestation

Les prestations et formations commandés par le futur candidat seront à effectuer en France métropolitaine.

Les formations ont lieu en semaine et à des jours choisis par le responsable pédagogique et en commun accord avec les candidats. Le responsable pédagogique décide si un jour de formation doit être annulé ou pas.

La société s'engage à faire ses meilleurs efforts pour réaliser les prestations et formations commandés par le candidat dans les délais ci-dessus précisés.

Si les prestations ou formations commandés n'ont pas été réalisées dans un délai de 10 jours Le candidat pourra annuler sa prestation au bout de 14 jours si le responsable pédagogique ne lui a pas donné de jours précis pour passer sa formation. Les sommes versées par le Client lui seront alors restituées au plus tard dans les quatorze jours qui suivent la date de dénonciation du contrat, à l'exclusion de toute indemnisation ou retenue.

Les réclamations peuvent être effectuées par :

- Mail,
- Courrier,
- Téléphone, etc., accompagnées de tous les justificatifs y afférents. Passé ce délai et à défaut d'avoir respecté ces formalités, les Produits seront réputés conformes et exempts de tout vice apparent et aucune réclamation ne pourra être valablement acceptée par la société.

ARTICLE 6 - Transfert de propriété

Le transfert de propriété des prestations et des formations de la société au candidat ne sera réalisé qu'après complet paiement du prix par ce dernières.

ARTICLE 7 - Droit de rétractation

Compte tenu de la nature des prestation et formations vendues, les commandes passées par le candidat ne bénéficient pas du droit de rétractation.

Le contrat est donc conclu de façon définitive dès la passation de la commande par le candidat selon les modalités précisées aux présentes CGV.

ARTICLE 8 - Responsabilité de la société - Garanties

Les prestations et formations fournis par la société bénéficient :

- de la garantie légale de conformité,
- de la garantie légale contre les vices cachés,

Dispositions relatives aux garanties légales

Article L217-4 du Code de la consommation

« Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. »

Article L217-5 du Code de la consommation

« Le bien est conforme au contrat :

1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
- s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté. »

Article L217-12 du Code de la consommation

« L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. »

Article 1641 du Code civil.

« Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. »

Article 1648 alinéa 1er du Code civil

« L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »

Article L217-16 du Code de la consommation.

« Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir. Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention. »

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra informer le Vendeur, par écrit (mail ou courrier), de la non-conformité des Produits ou de l'existence des vices cachés à compter de leur découverte.

Le Vendeur remboursera, remplacera ou fera réparer les Produits ou pièces sous garantie jugés non conformes ou défectueux.

Les frais d'envoi seront remboursés sur la base du tarif facturé et les frais de retour seront remboursés sur présentation des justificatifs.

Les remboursements, remplacements ou réparations des Produits jugés non conformes ou défectueux seront effectués dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 14 jours jours suivant la constatation par le Vendeur du défaut de conformité ou du vice caché. Ce remboursement pourra être fait par virement ou chèque bancaire.

La responsabilité du Vendeur ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- non respect de la législation du pays dans lequel les produits sont livrés, qu'il appartient au Client de vérifier,
- en cas de mauvaise utilisation, d'utilisation à des fins professionnelles, négligence ou défaut d'entretien de la part du Client, comme en cas d'usure normale du Produit, d'accident ou de force majeure.
- Les photographies et graphismes présentés sur le site ne sont pas contractuels et ne sauraient engager la responsabilité du Vendeur.

La garantie du Vendeur est, en tout état de cause, limitée au remplacement ou au remboursement des Produits non conformes ou affectés d'un vice.

ARTICLE 9 - Données personnelles

Le candidat est informé que la collecte de ses données à caractère personnel est nécessaire à la vente des Produits et à leur délivrance / livraison, confiées au Vendeur. Ces données à caractère personnel sont récoltées uniquement pour l'exécution du contrat de vente.

9.1 Collecte des données à caractère personnel

Les données à caractère personnel qui sont collectées sur le site internet de la société sont les suivantes :

Ouverture de compte

Lors de la création du compte Client / utilisateur :

Noms, prénoms, adresse postale, numéro de téléphone et adresse e-mail.

Paiement

Dans le cadre du paiement des Produits proposés sur le site, celui-ci enregistre des données financières relatives au compte bancaire ou à la carte de crédit du Client / utilisateur.

9.2 Destinataires des données à caractère personnel

Les données à caractère personnel sont réservées à l'usage unique du et de ses salariés.

9.3 Responsable de traitement

Le responsable de traitement des données est la société, au sens de la loi Informatique et libertés et à compter du 25 mai 2018 du Règlement 2016/679 sur la protection des données à caractère personnel.

9.4 limitations du traitement

Sauf si le candidat exprime son accord exprès, ses données à caractère personnelles ne sont pas utilisées à des fins publicitaires ou marketing.

9.5 Durée de conservation des données

La société conservera les données ainsi recueillies pendant un délai de 5 ans, couvrant le temps de la prescription de la responsabilité civile contractuelle applicable.

9.6 Sécurité et confidentialité

La société met en œuvre des mesures organisationnelles, techniques, logicielles et physiques en matière de sécurité du numérique pour protéger les données personnelles contre les altérations, destructions et accès non autorisés. Toutefois il est à signaler qu'Internet n'est pas un environnement complètement sécurisé et le Vendeur ne peut garantir la sécurité de la transmission ou du stockage des informations sur Internet.

9.7 Mise en œuvre des droits des Clients et utilisateurs

En application de la réglementation applicable aux données à caractère personnel, les candidats et utilisateurs du site disposent des droits suivants :

- Ils peuvent mettre à jour ou supprimer les données qui les concernent.

Pour supprimer ses données personnelles le candidat pourra juste envoyer un mail au responsable pédagogique de la société qui se chargera de supprimer les données personnelles du candidat.

- Ils peuvent supprimer leur compte en écrivant à l'adresse électronique indiqué à l'article 9.3 « Responsable de traitement »
- Ils peuvent exercer leur droit d'accès pour connaître les données personnelles les concernant en écrivant à l'adresse indiqué à l'article 9.3 « Responsable de traitement »

- Si les données à caractère personnel détenues par le Vendeur sont inexactes, ils peuvent demander la mise à jour des informations en écrivant à l'adresse indiquée à l'article 9.3 « Responsable de traitement »
- Ils peuvent demander la suppression de leurs données à caractère personnel, conformément aux lois applicables en matière de protection des données en écrivant à l'adresse indiquée à l'article 9.3 « Responsable de traitement »
- Ils peuvent également solliciter la portabilité des données détenues par le Vendeur vers un autre prestataire
- Enfin, ils peuvent s'opposer au traitement de leurs données par le Vendeur

Ces droits, dès lors qu'ils ne s'opposent pas à la finalité du traitement, peuvent être exercés en adressant une demande par courrier ou par E-mail au Responsable de traitement dont les coordonnées sont indiquées ci-dessus.

Le responsable de traitement doit apporter une réponse dans un délai maximum d'un mois.

En cas de refus de faire droit à la demande du Client, celui-ci doit être motivé.

Le Client est informé qu'en cas de refus, il peut introduire une réclamation auprès de la CNIL (3 place de Fontenoy, 75007 PARIS) ou saisir une autorité judiciaire.

Le candidat peut être invité à cocher une case au titre de laquelle il accepte de recevoir des mails à caractère informatifs et publicitaires de la part du Vendeur. Il aura toujours la possibilité de retirer son accord à tout moment en contactant le Vendeur (coordonnées ci-dessus) ou en suivant le lien de désabonnement.

ARTICLE 10 - Propriété intellectuelle

Le contenu du site est la propriété de la société et de ses partenaires et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

ARTICLE 11 - Droit applicable - Langue

Les présentes CGV et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.

Les présentes CGV sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 12 - Litiges

Pour toute réclamation merci de contacter la société à l'adresse postale ou mail indiquée à l'ARTICLE 1 des présentes CGV.

Le candidat est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, auprès des instances de médiation sectorielles existantes ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation.



En l'espèce, le médiateur désigné est
Bordeaux VTC Academy
11 rue de la résidence Rochemond, 33130 Bègles
<https://vtc-academy.com/>
E-mail : bordeaux_vtc_academy@hotmail.com.

Le candidat est également informé qu'il peut, également recourir à la plateforme de Règlement en Ligne des Litige (RLL) : <https://webgate.ec.europa.eu/odr/main/index.cfm?event=main.home.show>
Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes CGV et qui n'auraient pas fait l'objet d'un règlement amiable entre le vendeur ou par médiation, seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

ARTICLE 13- Procédures de gestion en cas d'abandons au d'absences pendant la formation

En cas d'absence et/ou manque d'assiduité justifié(s)	En cas d'absence injustifiée
Les sessions prévues avec le formateur/tuteur pourront être reprogrammées sans limite de temps dès lors que le stagiaire aura clairement exprimé sa volonté de terminer sa formation (un avenant à la convention de formation pourra être signé entre les parties pour modifier les dates prévues initialement).	En cas d'absence injustifiée à une session de formation (entretien téléphonique, classe virtuelle ou en présentiel) au bout de 10 jours ouvrés, l'abandon de la prestation est qualifié. Le stagiaire, le client et le financeur sont informés sous 72 heures après la qualification de l'abandon, par téléphone et/ou par courriel. La prestation est alors facturée selon les conditions prévues.